

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2026.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LE SÉMINAIRE FRANÇAIS DE ROME

Origines ignorées. ⁽¹⁾

Le 25 novembre 1833, à 11 heures du soir, le jeune Emmanuel d'Alzon, fils du vicomte Henri Daudé d'Alzon et de dame Jeanne-Clémence de l'Aventine Montredon et futur fondateur et Supérieur général des Augustins de l'Assomption, arrivait pour la première fois à Rome. Sorti depuis peu du Grand Séminaire de Montpellier et âgé de vingt-trois ans à peine, il venait compléter ses études ecclésiastiques au pied même de la Chaire de Saint-Pierre et achever de former son intelligence et son cœur à la connaissance et à l'amour de la plus pure doctrine romaine.

Il avait fallu au jeune clerc un courage peu commun pour braver les préjugés alors en cours contre ce que l'on appellera plus tard l'*ultramontanisme* et pour surmonter les obstacles de toutes sortes qui s'opposaient à une détermination si nouvelle et si audacieuse. Avec la grâce de Dieu, toutes les difficultés avaient été vaincues, et Emmanuel comptait passer à Rome deux années au moins avant de solliciter l'ordination sacerdotale ⁽²⁾.

Ce que furent ces deux années bénies, il ne nous appartient pas de le dire ici; d'ardentes et fortes études en prirent la meilleure part; Emma-

nuel but à longs traits et avec un enthousiasme que révèle sa correspondance aux sources vives de la science catholique; il s'attacha par d'imbrissables liens au centre de la vérité et il apprit à aimer l'Eglise par-dessus tout.



ANCIEN SÉMINAIRE IRLANDAIS,
PREMIÈRE RÉSIDENCE DU SÉMINAIRE FRANÇAIS

« Rome est enivrante », écrivait-il à sa sœur. Et il eût voulu qu'à cette sainte ivresse toute la jeunesse cléricale de France, tous les candidats au sanctuaire pussent goûter comme lui. En son cœur un désir naquit, qui devint vite un projet : fonder, à l'ombre du Vatican, un Grand Séminaire Français. Il s'en ouvrit, dès 1834, à l'abbé F. de Lamennais, avec qui il entretenait depuis longtemps une correspondance suivie. De quels arguments appuyait-il son dire? Nous ne savons, car ses lettres ne nous sont point parvenues. Nous avons seulement la réponse de Lamennais : elle est franchement négative. Le *grand abbé* n'était plus alors l'apôtre des premiers jours, et au dépit secret, à l'hostilité sourde dont témoigne la page que l'on va lire, on présage les catastrophes prochaines :

28 mai 1834.

Je ne crois pas, mon cher Emmanuel, à la possibilité de réaliser le

projet sur lequel vous me demandez mon avis.

Non seulement, en premier lieu, on n'aurait à attendre aucun appui efficace de Rome, mais le succès même, qui susciterait immédiatement des jalousies, ferait bientôt naître des intrigues et attirerait des persécutions. Il suffirait d'ailleurs qu'on sortit des voies routinières pour devenir au moins suspect dans le pays du monde où on redoute le plus l'apparence même de la nouveauté. Consultez là-dessus autour de vous, et je me trompe fort si les hommes

(1) Nous devons un merci tout spécial au R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire Français; pour les aimables facilités qu'il a bien voulu accorder à notre photographe.

(2) En fait d'étudiants ecclésiastiques de nationalité ou de langue françaises, il ne trouva que MM. de Dreux-Brézé, de Molleville et de Montpellier, ce dernier Belge.

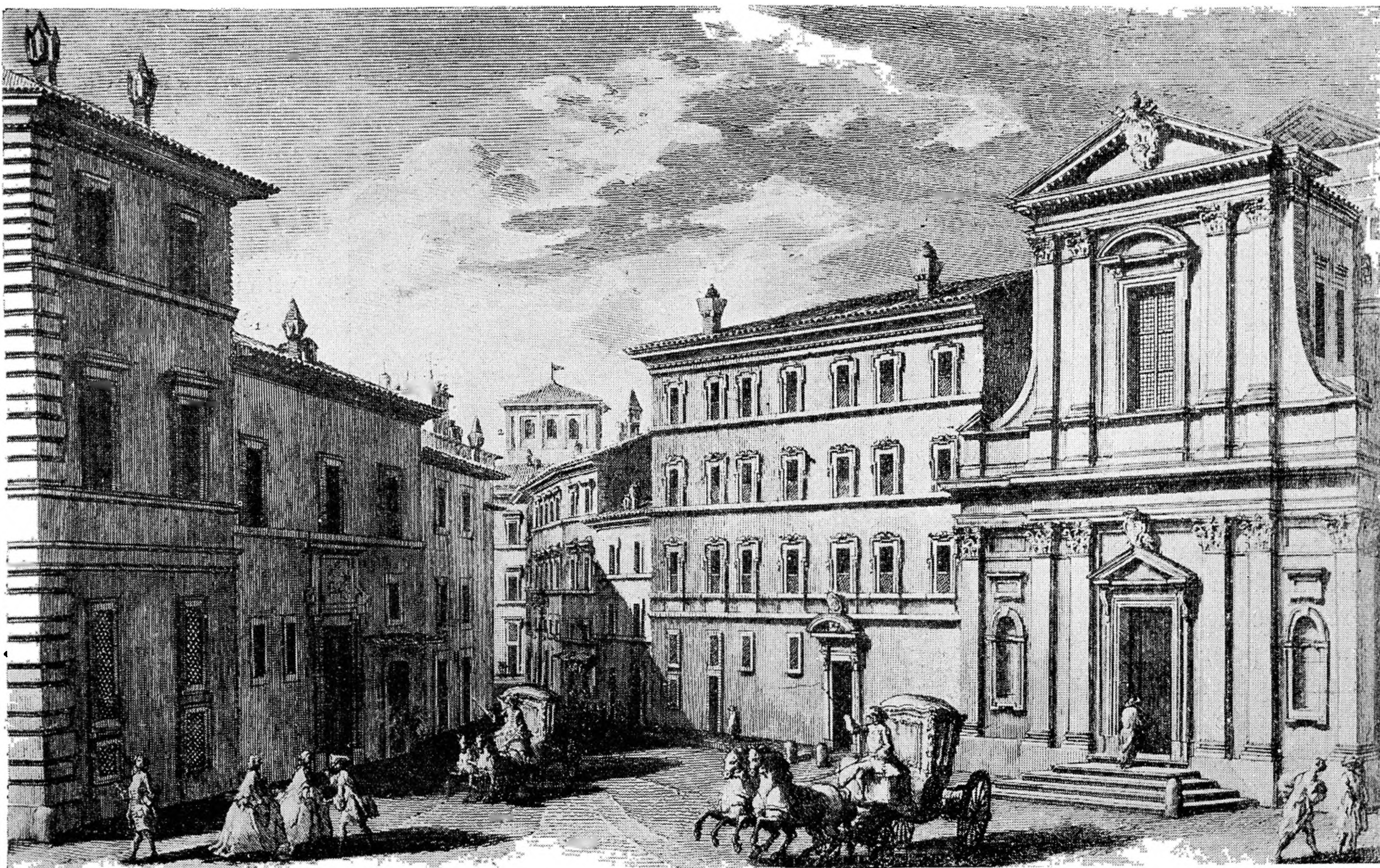
d'expérience ne confirment pas ce que je vous dis en ce moment.

Mais ce n'est pas là encore la plus grande difficulté. Il faut, en second lieu, qu'un Séminaire appartienne à quelqu'un, dépende de l'autorité d'un ou de plusieurs évêques. De qui dépendrait, à qui appartiendrait celui dont vous me parlez ? Il ne saurait relever directement du Pape, car, alors, comment serait-ce un Séminaire Français ?

Vous connaissez assez nos évêques pour être sûr d'avance que la plupart, au moins, ne seraient pas disposés à voir d'un bon œil, ni l'établissement en lui-même, ni les élèves qui en sortiraient.

Ils ne s'accorderont pas davantage à fonder ensemble une pareille maison, et le gouvernement, quand ils le voudraient, ne le leur permettrait pas. Que si l'on obtenait pour cela l'assentiment d'un ou de plusieurs d'entre eux, ce ne serait certainement qu'à la condition naturelle de la confier, comme les Séminaires anglais et irlandais, à des hommes de leur choix. Or, ce choix, sur qui tomberait-il ? Vous le savez aussi bien que personne.

On aurait pour tout bien une seconde édition de ce que l'on a déjà. L'unique différence serait peut-être qu'il s'opérerait comme une fusion des petites, des inconvénients et des misères des deux pays. Pour



Phot. A. D.

ÉGLISE ET COUVEN DES RELIGIEUSES DE SANTA-CHIARA
(D'après VASI.)

mon compte, je suis convaincu qu'on ne saurait raisonnablement compter sur autre chose : et encore n'ai-je indiqué qu'une partie des difficultés.

Dans toute la sincérité de mon âme, je ne vois rien à faire aujourd'hui (1).

Nous arrêtons là cette lettre, le reste n'étant qu'un réquisitoire passionné contre la situation actuelle de l'Eglise et de la société chrétienne.

Rebuté du côté de Lamennais, l'abbé d'Alzon entretient de son projet ses anciens directeurs du Séminaire de Montpellier et échange avec eux les idées les plus sérieuses sur ce sujet, qu'il juge capital. Mais, là encore, point d'issue à espérer.

Songer à réaliser lui-même cette œuvre,

Emmanuel ne le pouvait : il n'avait aucune mission pour cela ; il était trop jeune ; et, d'ailleurs, il n'était même pas prêtre. Force lui fut donc de garder par devers lui son rêve apostolique et de le mûrir dans la prière.

Plus tard, en 1848, lorsque, devant la loi sur la liberté de l'enseignement secondaire, il eût obtenu pour son collège de Nîmes le plein exercice, il établit à côté de cette institution une Ecole normale supérieure et un cours de hautes études théologiques qui devaient s'inspirer scrupuleusement de l'esprit et des doctrines romaines. Cette œuvre, approuvée par l'évêque de Nîmes et par nombre d'autres prélats, fonctionna avec succès jusqu'en 1852. C'était, dans l'esprit du Père, sinon un équivalent du Séminaire toujours désiré, au moins une sorte d'ébauche et comme

(1) *Notes et documents pour servir à l'histoire du P. d'Alzon et de ses œuvres*, t. I^{er}, 1810-1835.

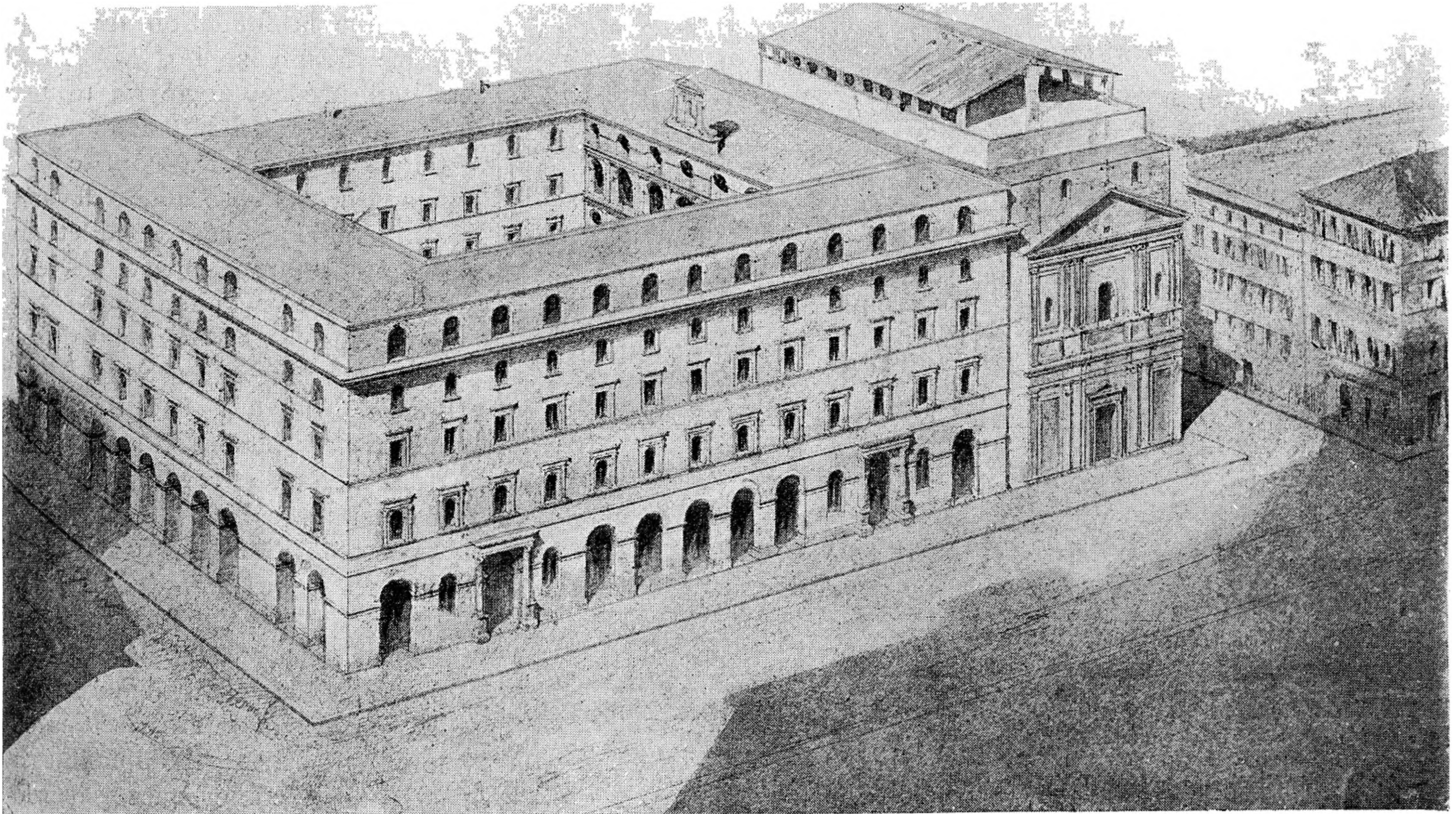
une pierre d'attente. L'heure de la Providence, pensait-il, viendrait bien quelque jour.

Elle vint, en effet, et précisément en cette année 1852. Laissons ici la parole aux *Notes et documents pour servir à l'histoire du P. d'Alzon et de ses œuvres* (1).

En 1852, la situation n'était plus en France ce qu'elle était en 1834, lors de la lettre de Lamennais. Louis-Napoléon, désireux de contracter d'heureuses relations avec le Saint-Siège et de montrer ainsi sa sympathie aux catholiques, dont il recherchait l'appui pour la restauration de l'Empire, venait de décider le rétablissement à Rome de l'auditeur de Rote pour la France.

Il avait fait un excellent choix dans la personne de l'abbé de Ségur; M^{sr} Pie, le P. d'Alzon et tous les amis du Saint-Siège s'en réjouissaient. De Ségur et d'Alzon avaient d'ailleurs des amis communs, les abbés Gay, de Conny, de Girardin, et se voyaient à Paris, où le zèle des œuvres avait rapproché ces prêtres aussi distingués par l'éducation que par la vertu.

Dès que l'on sut la nomination de l'abbé de Ségur, dont la piété et le dévouement au Saint-Siège étaient connus, ce fut dans le camp des ultramontains le motif de grandes espérances. On pressentait que, grâce à ce lien nouveau entre la France et Rome, grâce surtout à celui que la Providence désignait, le mouvement romain doctrinal et liturgique allait s'accroître.



Phot. Evangelisti.

LE NOUVEAU SÉMINAIRE FRANÇAIS A VOL D'OISEAU
(Reconstitution idéale.)

Le P. d'Alzon ne perdit pas l'occasion de faire triompher enfin l'idée qu'il avait essayé de réaliser à Rome et à Nimcs : faire pénétrer dans le clergé de France l'enseignement théologique de Rome.

Pendant l'une des sessions du Conseil supérieur de l'Instruction publique à Paris (2), il s'entretint avec le nouvel auditeur de Rote et le décida à prendre à cœur la question. Les bonnes dispositions du gouvernement, les sympathies rencontrées par M^{sr} de Ségur auprès de Pie IX devaient faciliter la réalisation de l'idée et du plan du P. d'Alzon (3).

Nous avons la bonne fortune de pouvoir ici céder la plume à un ancien élève de Santa-Chiara, devenu

chapelain de France à Notre-Dame de Lorette, M^{sr} V. de Marcy. Il va nous raconter en témoin comment le P. d'Alzon révéla, dans l'intimité d'une retraite, l'origine du Séminaire Français de Rome :

Lorette, 21 juin 1893.

« Mon Révérend Père,

» Je me souviendrai toute ma vie de la retraite qu'a donnée au Séminaire Français votre premier Supérieur général, de sainte et vénérée mémoire (1). Son humilité l'empêchait d'accepter ce fardeau, mais, pressé par le R. P. Supérieur de *Santa-Chiara*, il pratiqua l'obéissance, et nous eûmes le bonheur de goûter les délices du paradis en entendant la parole chaude et pleine de zèle apostolique du P. d'Alzon.

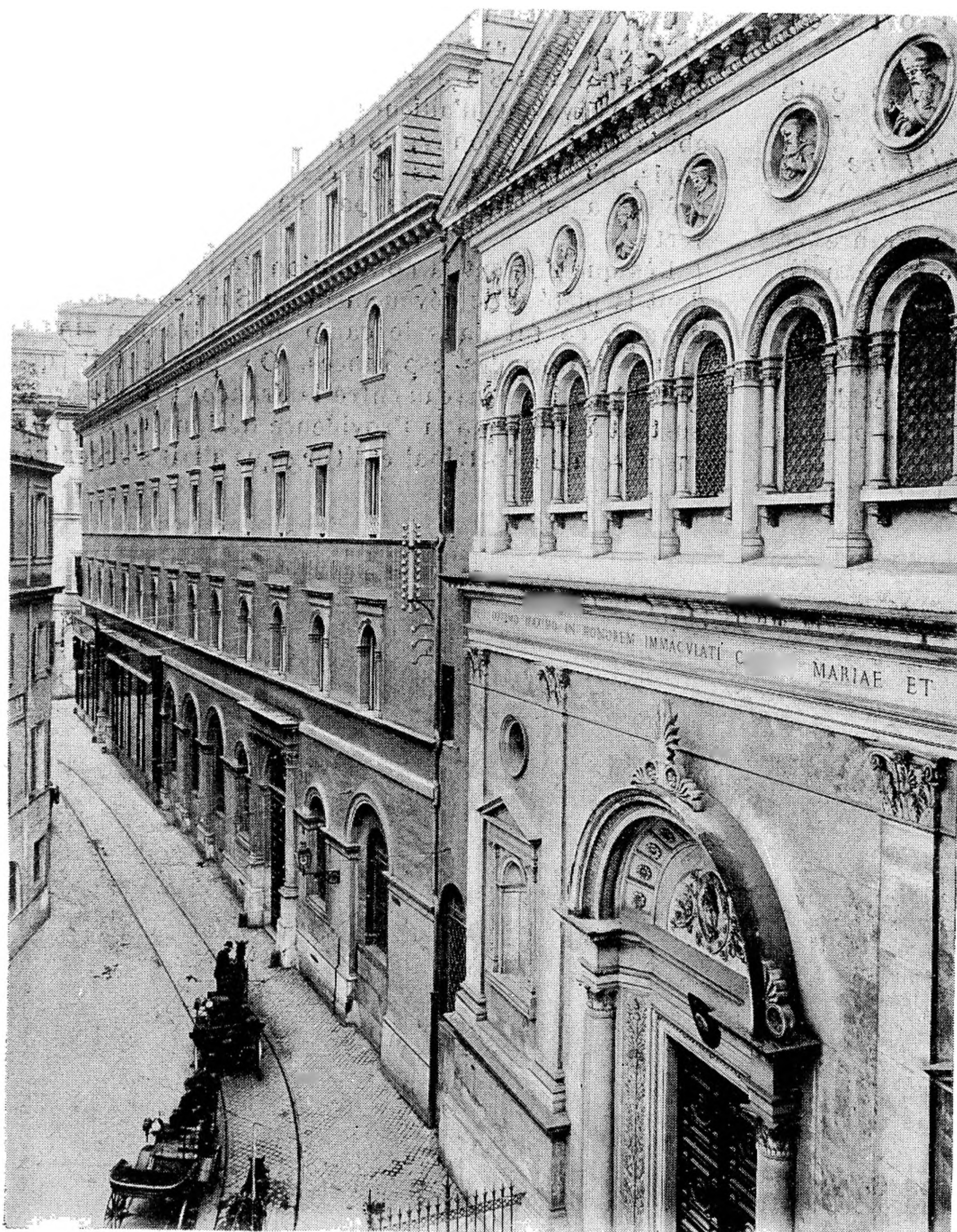
» Le début de la retraite fut la présence de Dieu. Son exorde commença ainsi : « A Paris, en 1852, au-

(1) T. V, 1850-1860.

(2) Le P. d'Alzon fut membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique de 1850 à 1852.

(3) Un article de l'*Univers*, du 28 novembre 1852, se fait l'écho de ces préoccupations.

(1) Du 14 au 18 avril 1878.



Phot. Evangelisti.

FAÇADE PRINCIPALE ET ÉGLISE DU SÉMINAIRE FRANÇAIS

» tour d'une table étaient réunis pour déjeuner M^{re} de Ségur, M^{re} Mathieu, aujourd'hui archevêque de Besançon ; le P. Régis, procureur des Cisterciens, et votre serviteur. Tous avaient à cœur de s'unir pour la défense du Saint-Siège et de l'Eglise de France. Tous apportaient en cette réunion intime les communications qu'ils estimaient les plus adaptées à la situation politique et religieuse de la France et de l'Italie.

» Je suppliai alors mes vénérables collègues de vouloir bien accepter et soutenir ma proposition, de chercher à établir à Rome, au pied du trône du Vicaire de Jésus-Christ, un Séminaire Français où les élèves viendraient puiser, avec les trésors de la science sacrée, l'amour du Siège Apostolique et la sainte ardeur pour combattre les idées mal-saines du gallicanisme, du jansénisme et du rationalisme. Au sortir de cet entretien, l'idée était acceptée, votre Séminaire était fondé ; nous fîmes les démarches, et aujourd'hui, mon excellent ami, le P. Eschbach, ici présent, m'oblige, en vertu de la sainte obéissance, à vous parler de Dieu. Ce n'est pas un docteur qui vous parle ; jamais je n'oserais le faire, pauvre petit prêtre, mais c'est un ami de la première heure, presque un père, qui vient vous

» dire d'aimer Jésus-Christ et de » vivre en sa présence.... » (1)

Un autre témoin, continue l'auteur des *Notes et documents*, nous a raconté que le prédicateur ayant, dès le premier jour, appelé ses auditeurs : *Mes chers enfants*, il leur expliqua aussitôt pourquoi il se permettait de les interpeller ainsi : « Vous ignorez sans doute, leur dit-il, les droits de paternité que je puis en un sens revendiquer en me présentant devant vous », et il rappela avec humour l'histoire de l'origine du Séminaire.

Non content de faire décider en principe la fondation du Séminaire Français, le P. d'Alzon s'était préoccupé de lui trouver des directeurs. Il importait qu'une telle œuvre ne fût confiée qu'à des religieux absolument dévoués aux doctrines romaines, et qui eussent donné des preuves certaines de ce dévouement.

A ce titre et à beaucoup d'autres, les Pères du Saint-Esprit lui parurent tout indiqués. Il les connaissait bien ; il était en relations étroites avec le P. Gaultier, « cet adversaire redoutable des théories gallicanes et l'un des plus rudes ouvriers de la restauration de la saine théologie en France » (2) ; il savait leur très pur passé doctrinal ; il admirait le succès de leur Séminaire des colonies, à Paris ; il applaudissait à leurs « conférences sacerdotales » ; il s'était réjoui de la publication du « Cérémonial romain » du P. Levavasseur. Aussi s'employa-t-il avec ardeur auprès de M^{re} de Ségur et d'autres prélats pour leur faire confier le Séminaire.

Plus tard, quand l'œuvre fut fondée et qu'elle prospéra, le P. d'Alzon fut au comble de la joie, et, dans ses divers voyages à Rome, il ne voudra jamais descendre ailleurs qu'à son cher Séminaire Français de *Santa-Chiara*.

Les débuts.

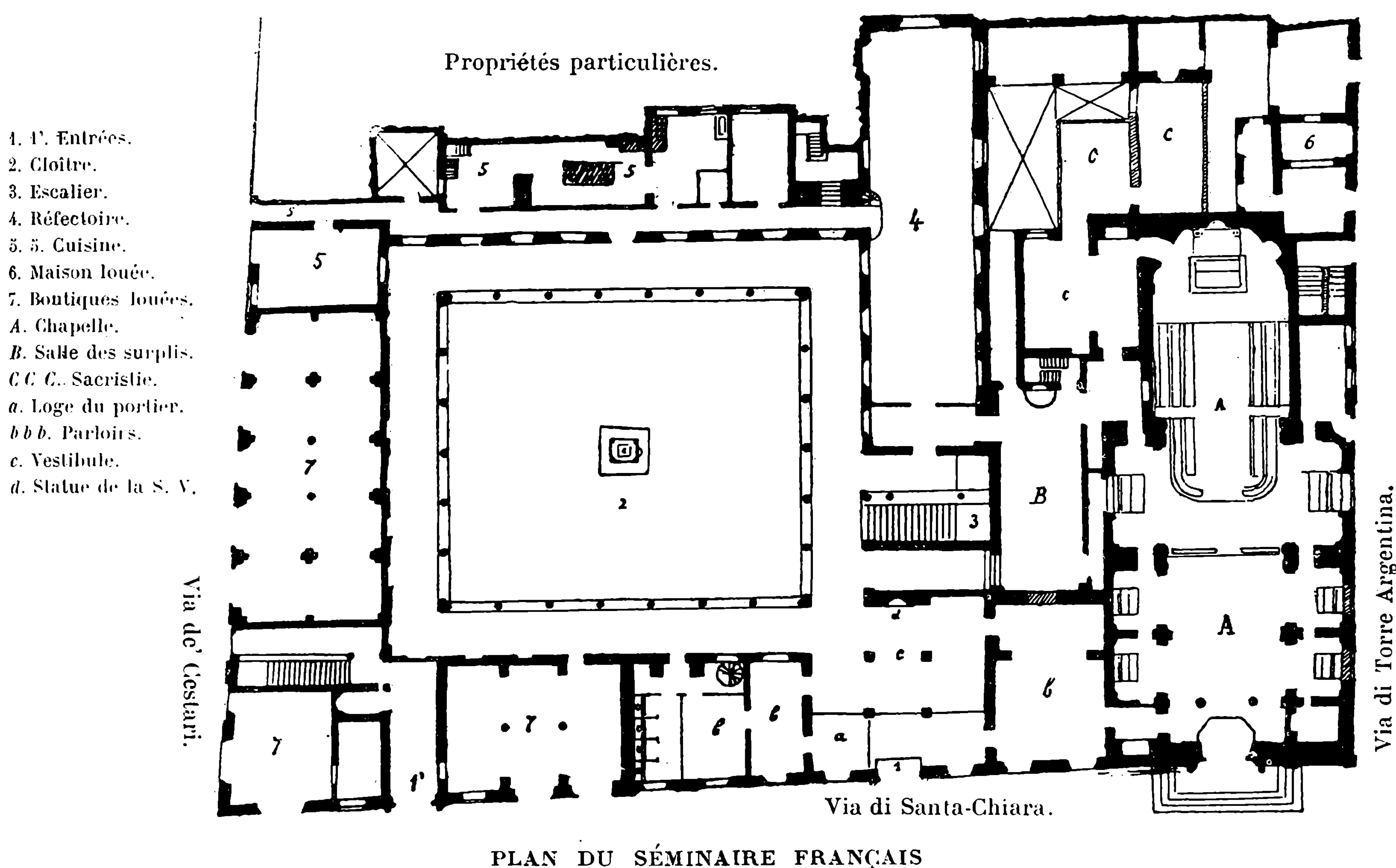
L'ancien Séminaire Irlandais.

Les Pères du Saint-Esprit entrèrent avec d'autant plus d'empressement dans les projets du P. d'Alzon que M^{re} de Ségur et plusieurs évêques (3)

(1) *Notes et documents*, t. V, 1850-1860.

(2) H. LE FLOCH, *Vie du P. de Lannurien*.

(3) Citons notamment le cardinal Gousset, archevêque de Reims ; M^{re} Parisi, évêque d'Arras ; M^{re} de Salinis, évêque d'Amiens ; M^{re} Pic, évêque de Poitiers, etc.



les y poussaient et qu'ils avaient eux-mêmes le désir d'établir à Rome une maison de leur Institut. Lorsque, le 2 février 1853, le P. Schwindenhammer fut élu, comme Supérieur général, pour succéder au vénérable P. Libermann, il n'eut rien de plus à cœur que de réaliser sans retard la fondation décidée. Il désigna pour cette mission délicate le jeune et très distingué P. Louis-Marie de Lannurien, Breton d'origine et professeur de morale et de droit canonique au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris. Parti le 20 février 1853, celui-ci arrivait à Rome le 27 du même mois et se mettait immédiatement à l'œuvre.

Grâce aux bons offices de M^{sr} de Ségur, il put espérer entrer tout de suite en possession de l'église Saint-Nicolas des Lorrains et des constructions adjacentes, mais, après deux mois de négociations, ce projet dut être abandonné. Heureuse solution, en somme, car Saint-Nicolas était si petit!

Louis Veuillot, de passage à Rome, crut trouver une compensation avantageuse dans l'église espagnole de Saint-Ildefonse, *via Felice* (aujourd'hui *Sistina*) et il mit le P. de Lannurien en relations avec l'ambassadeur d'Espagne. Cette fois encore, l'affaire n'aboutit pas, parce que l'ambassadeur prétendait, avec le couvent, vendre aussi l'église qui, étant *res sacra*, ne pouvait être vendue.

Quelques jours plus tard, le P. de Lannurien apprit par l'abbé Bouix, le célèbre canoniste, avec lequel il s'était lié d'amitié, qu'il existait, dans les parages du *Grillo*, à la *via degli Ibernesi*, un immeuble, jadis occupé par le Collège irlandais

et qui serait peut-être à sa convenance. Il y fit une visite. Malgré l'état de délabrement où il était tombé, le local parut en effet répondre au but poursuivi. Le Saint-Père fut mis aussitôt au courant et approuva pleinement l'ouverture du nouveau Séminaire et le choix de l'emplacement. Il n'y avait plus à hésiter.

Le P. de Lannurien débattit avec les Irlandais les conditions du contrat; elles furent laborieuses et faillirent un moment échouer. Cependant, le 29 mai 1853, le bail était signé pour douze ans, et les Pères du Saint-Esprit pouvaient annoncer, par lettre-circulaire, à tous les évêques de France, la prochaine ouverture du Séminaire Français, *via degli Ibernesi*. La nouvelle fondation prenait le titre de *Seminarium gallicum Sanctissimi Cordis Marie*.

L'accueil de l'épiscopat, sans être partout également chaud, fut généralement sympathique, et les réponses arrivèrent à Rome nombreuses et consolantes. Les Pères du Concile de La Rochelle, qui tenaient alors leurs sessions, imitant leurs devanciers de Bourges (1), se montrèrent favorables et, au dire de M^{sr} Baunard (2), envoyèrent même au Saint-Père une lettre latine collective, pour solliciter officiellement l'approbation de l'œuvre.

C'est donc sous d'heureux auspices qu'à la date

(1) Les Pères du Concile provincial de Bourges, en 1850, avaient décidé que, tous les ans, chaque évêque enverrait un ou deux jeunes ecclésiastiques compléter hors de France, à Rome ou à Louvain, leurs études théologiques.

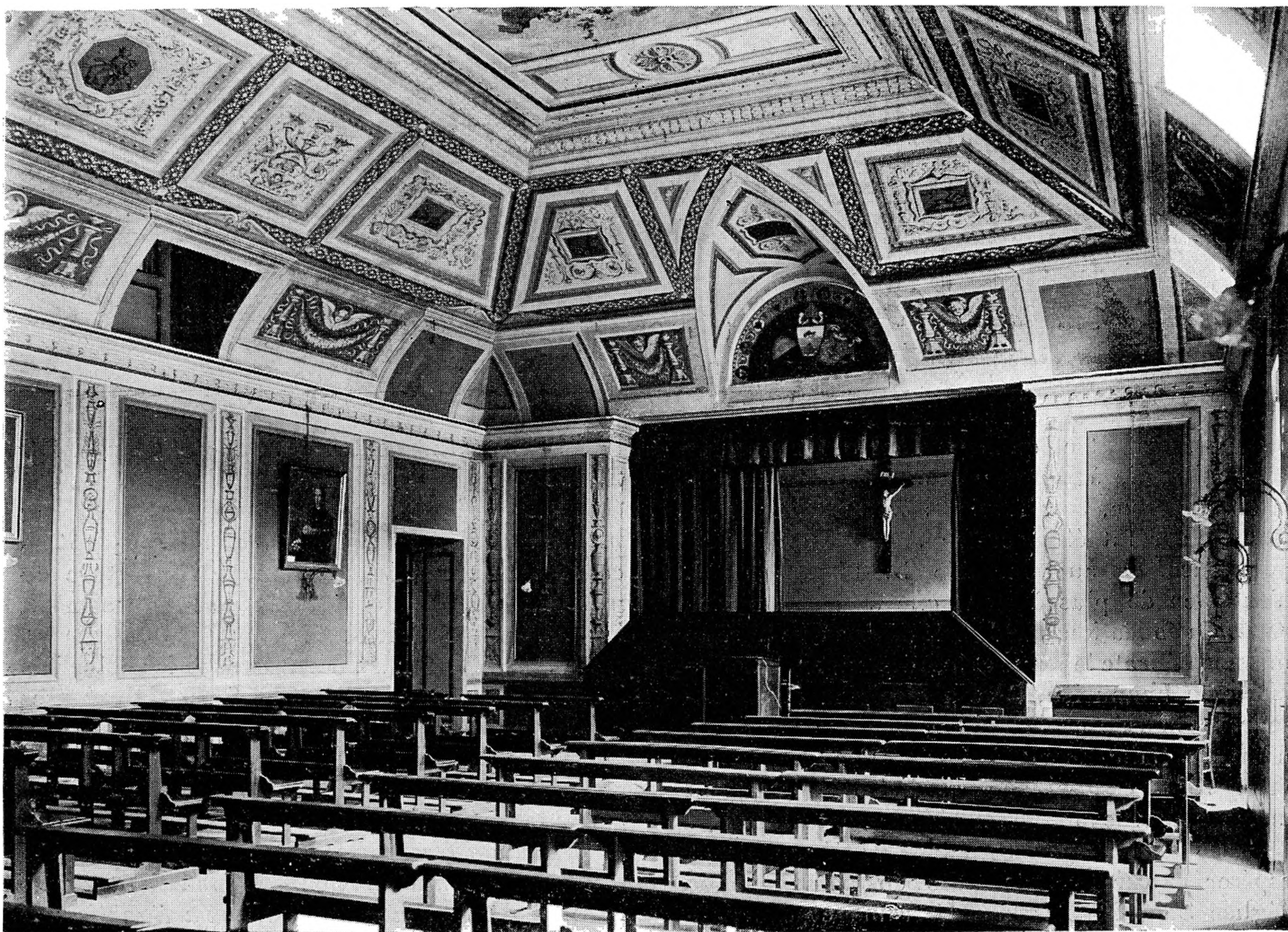
(2) *Un siècle de l'Eglise de France*, p. 160.

fixée (octobre 1853) le Séminaire Français ouvrit pour la première fois ses portes. Douze élèves, venus des diocèses d'Amiens, de Poitiers, de Cambrai, de Tours, de Montauban et de Metz, avaient répondu à l'appel. Le P. Besson, compagnon et disciple du P. Lacordaire, leur prêcha la retraite et M^{re} de Ségur se fit un devoir d'en suivre les exercices. On y fut fervent.

Les études furent, dans la suite, à l'avenant de la piété. On suivait les cours de philosophie et de théologie au *Collège Romain*, où le P. Passaglia était alors dans toute sa célébrité. Pour le

droit canonique, force était de se mêler à la jeunesse tapageuse de la *Sapienza*, mais Pie IX obvia sans tarder à cet inconvénient en créant un cours public au Séminaire Romain de Saint-Apollinaire. Il l'avait promis dans une audience très paternelle accordée aux séminaristes français.

Cependant on reconnut bientôt que le Séminaire, dont le P. de Lannurien, dans son humilité, se déclarait ravi, serait vite insuffisant (1). De là à chercher mieux il n'y avait qu'un pas. On le franchit d'autant plus rapidement qu'une occasion propice se présenta sur ces entrefaites.



Phot. Evangelisti.

SALLE DES EXERCICES

Les Visitandines de Rome désiraient vendre leur vaste couvent de l'*Umiltà*, alors occupé par les soldats français. Situation et disposition intérieure, tout était fait pour séduire. Un compromis fut passé sans retard et sans difficultés. Mais où la besogne devint moins aisée, ce fut quand il s'agit de décider le général de Montréal à faire évacuer l'immeuble. Il s'y refusa nettement, et l'intervention personnelle de Napoléon, pas plus que celle de Pie IX, ne réussit à l'ébranler. L'*Umiltà* resta aux mains des troupes françaises jusqu'au jour où M. de Montréal fut remplacé par le général de Goyon (1858).

Les directeurs du Séminaire Français avaient alors pris d'autres mesures, comme nous le verrons, et l'immeuble, devenu la propriété de la Propagande, reçut à sa naissance le jeune Séminaire de l'Amérique du Nord qui l'occupe encore aujourd'hui.

La santé du P. de Lannurien s'était fortement ébranlée au cours de l'année scolaire 1853-1854, et ses supérieurs étaient inquiets. Le 31 août, il se retira néanmoins au *Gesù* pour y faire, sous

(1) C'était l'avis des évêques de Gap, de Saint-Claude et de l'île Bourbon. Le cardinal d'Andréa pensait de même.

la direction du P. Rubillon, assistant français, sa retraite annuelle. « Cinq jours s'étaient déjà écoulés dans ce tête-à-tête avec Dieu. Le pieux retraits avait fait sa revision générale et sa préparation à la mort, lorsque, le matin, avant de monter à l'autel, il sentit les premières atteintes du redoutable fléau qui ravageait alors l'Europe et l'Italie : le choléra. » (1) La maladie dura trois jours, et le Père rendit à Dieu son âme purifiée par la souffrance. C'était pendant la nuit du 5 au

6 septembre 1854. Le Père avait trente-deux ans. Depuis, ses restes ont été rapportés dans la chapelle du Séminaire et une touchante inscription perpétue la mémoire du jeune et pieux fondateur.

Il eut pour successeur immédiat le R. P. Melchior Freyd, un fils de l'Alsace, qui tint le gouvernement du Séminaire jusqu'au milieu de l'année scolaire 1874-1875 et qui, lui aussi, mourut à la tâche.



Phot. Evangelisti.

LA BIBLIOTHÈQUE

L'église et le couvent de Sainte-Claire.

La seconde année scolaire s'était achevée sans encombres, au Séminaire de la *via degli Ibernesi*; mais voici que, durant les vacances, les demandes d'admission se multiplièrent comme à l'envi. Que faire? S'agrandir sur place? C'était impossible. Refuser les demandes? L'honneur de la maison défendait d'y songer. Le P. Freyd, ne

sachant à quel parti se résoudre, alla recommander sa cause à Notre-Dame de Lorette.

Il était à peine de retour que le récit d'un simple fait divers, rapporté par le *Giornale di Roma*, du 22 octobre 1855, lui tomba sous les yeux et lui parut comme une réponse du ciel : *Questa mattina sono crollati improvvisamente il tetto e la volta della Chiesa di Santa-Chiara. Grazie alla Provvidenza nessuno è rimasto offeso.* (Ce matin se sont écroulés subitement le toit et la voûte de l'église de Sainte-Claire. Grâce à la Providence, personne n'a été blessé.)

Avant de montrer comment de ces ruines

(1) *Louis-Marie Barazer de Lannurien*, par le P. H. LE FLOCH, supérieur du Séminaire Français.



Phot. Evangelisti.

CORRIDOR DES ÉVÊQUES

accumulées jaillit, inopinément pour la communauté française, le salut inespéré, disons ce qu'avait été dans le passé cette église de *Santa-Chiara*.

Ses premières origines nous ramènent au pontificat de Pie IV et se rattachent au souvenir et à la personne de son neveu, le saint cardinal Borromée. On sait, et nous avons dit ailleurs (1), dans quelles conditions Charles Borromée fut élevé au cardinalat. Un des premiers actes du jeune prince de l'Eglise, en sa qualité de secrétaire d'Etat, avait été de fonder dans les thermes d'Agrippa, derrière le Panthéon, une église et un refuge pour les pécheresses repenties. L'église était dédiée à saint Pie I^{er} (2), Pape et martyr, et la maison portait, en mémoire de Pie IV, le nom de *Casa Pia*.

En 1628, soixante-cinq ans après la fondation de la pieuse institution, Urbain VIII transféra les pénitentes à Saint-Jacques de la Lungara ; l'église, restaurée et agrandie par le cardinal Scipion Borghèse, neveu de Paul V, fut dédiée à sainte Claire, et, dans le monastère transformé, les religieuses Clarisses se constituèrent en communauté cloîtrée. Jusqu'en 1857, on put lire, au-dessus de la porte d'entrée de l'église, une inscription lapidaire rappelant les munificences du cardinal Borghèse.

Telle était encore la situation du couvent de *Santa-*

(1) *Rome*, 8 décembre 1910, p. 363-375.

(2) En 1857, pendant les travaux de reconstruction de la chapelle, une médaille fut trouvée qui rappelait cette consécration.

Chiara quand, le 7 mai 1810, de son palais de Bois-le-Duc, Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, etc., décréta « pour les départements de Rome et de Trasimène » la suppression de toutes les corporations religieuses et la confiscation de leurs biens. Dès l'année suivante, les bâtiments des Clarisses furent vendus aux enchères à des prix dérisoires. Cinq ou six acquéreurs se les firent adjuger et rivalisèrent de zèle pour y effacer toute trace de leur ancienne destination.

Après la bourrasque, Pie VII, de retour dans sa capitale, ne put que gémir sur tant de ruines et reconnaître le fait accompli des expropriations. Le fisc impérial, cependant, ayant respecté l'église de Sainte-Claire, le Pape en donna l'usage à l'Archiconfrérie connue sous le nom de *Saint-Grégoire le Thaumaturge*, qui, jusque-là, avait son siège dans une chapelle de l'église Saint-Marc. Elle en était encore en possession quand se produisit l'effondrement raconté plus haut (1).

Le Séminaire Français à Santa-Chiara.

Un mois environ après l'accident du 22 octobre, le P. Freyd apprit que le propriétaire du couvent contigu à l'église de Sainte-Claire cherchait à vendre l'immeuble. L'emplacement, à deux pas de la Minerve, de l'Apollinaire, de la Sapience et

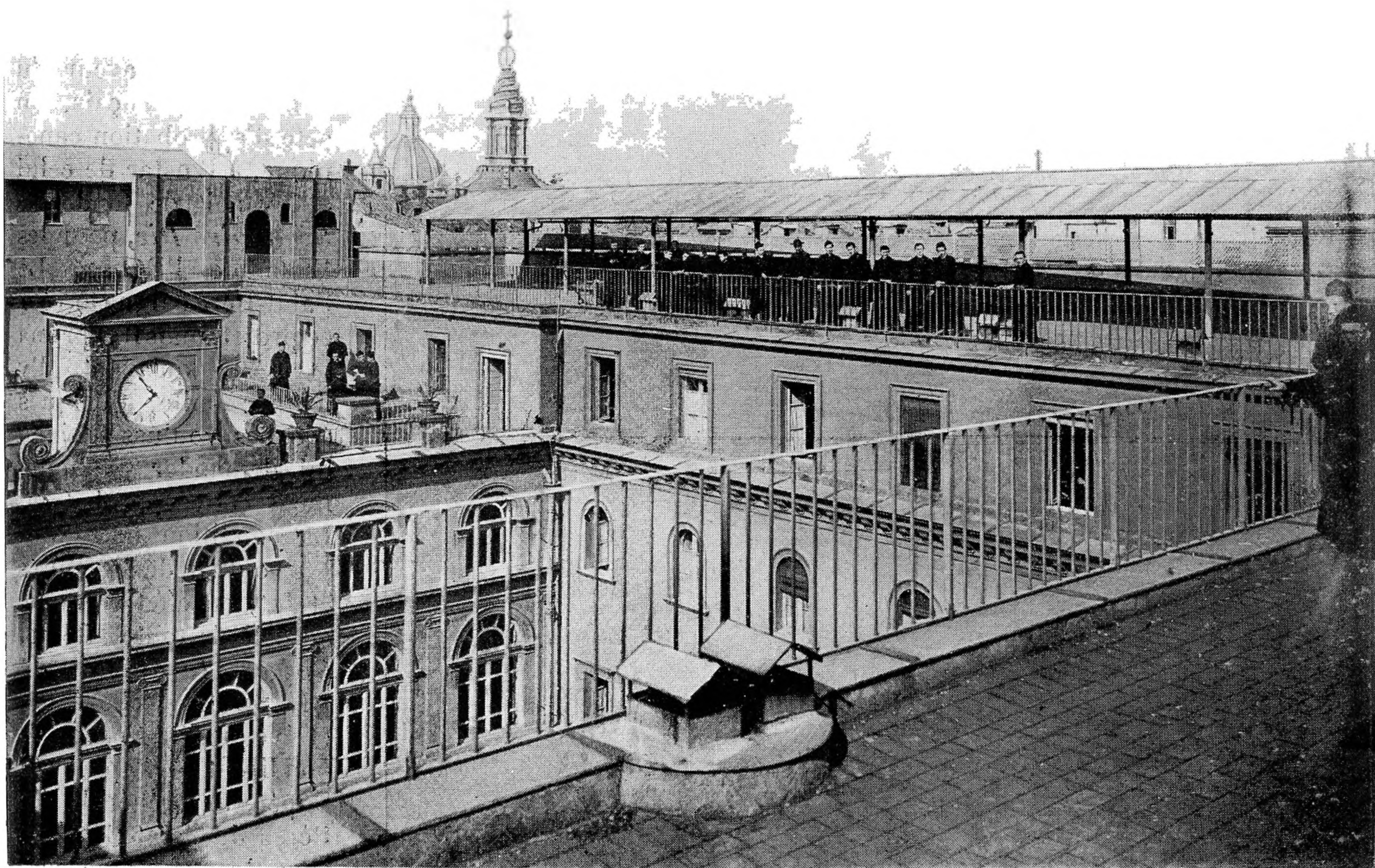


Phot. Evangelisti.

GALERIE DU 1^{er} ÉTAGE

du Collège Romain, était on ne peut plus avantageux. Des négociations s'ouvrirent aussitôt, et,

(1) *Le Séminaire Pontifical français de Rome*, par le P. ESCHBACH, p. 43.



Phot. Evangelisti.

TERRASSES ET PROMENOIRS

quand Pie IX consulté se fut déclaré favorable à l'acquisition, le contrat fut signé. Moyennant 166 000 francs, à verser par parties, le couvent des Clarisses devenait la propriété du Séminaire Français.

Par un *Motu proprio* du 9 avril de l'année suivante (1856) (1), le Saint-Père fit don au même Séminaire du terrain et des décombres de l'église écroulée, à la seule condition d'y élever une chapelle, « fût-elle de moindre importance que l'ancienne ».

Cette donation était le premier acte officiel du Saint-Siège en faveur du Séminaire Français.

On devine avec quelle joie les élèves s'installèrent dans le nouveau local à la rentrée d'octobre 1856.

M^{me} la vicomtesse Jurien de la Gravière s'inscrivit pour la première pierre de la nouvelle chapelle, mais à la condition qu'on lui donnât d'amples proportions et qu'on la construisît sur le modèle de Notre-Dame des Victoires. Après quelques hésitations, bien compréhensibles, l'administration se rangea en effet à ce parti. L'édifice s'éleva lentement, et, en 1861, les murs étaient debout. Malgré qu'il n'y eût pas encore

de pavé, la première messe y fut dite, avec permission du Pape, le 21 novembre, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge.

Mais ces prémices une fois célébrées les travaux continuèrent, pour ne s'achever qu'en 1881. Le cardinal-vicaire put alors consacrer le nouveau temple, qui fut placé sous le double vocable de l'Immaculé Cœur de Marie et de sainte Claire. Voici l'inscription commémorative de cet heureux événement; elle est due à la plume du P. Angelini, S. J. :

Deo. Optimo. Maximo.
Aedes
Posita: A. MDCXXVIII.
In. Honorem. Claræ. Assisiensis. Virginis
Quæ. Temporum. Injuria. Præterat
E. Parietinis. In. Quibus. Jacuit
Educta. Excitata. A. Solo
Novum. Induta. Decus
Novoque. Immaculati. Cordis. Mariæ. Nomine. Gaudens.
Solemnibus. Cæremoniis. Dedicata. Est
Prid. Nonas. Decembres. A. MDCCLXXXI
A. Raphaelæ. Monaco. A. Valtetta. Cardinale
Pontificis. Maximi. Vices. In. Sacris. Agente. In. Urbe
Societas. A. Spiritu. Santo. Et. Corde. Immaculato. Mariæ
Cui. Sacri. Galliarum. Seminarii. Cura. Credita. Est
Et. Aedes. Attributa
Hæc. Marmori. Commendavit.

A Dieu très bon et très grand. — Cette église, érigée en l'an 1628, en l'honneur de la vierge Claire d'Assise,

(1) En voir le texte, ESCHBACH, *op. cit.*, p. 46.



Phot. Evangelisti.

FAÇADE DE LA NOUVELLE ÉGLISE SANTA-CHIARA

tombée ensuite sous les injures des siècles, puis relevée de ses ruines, parée d'une splendeur nouvelle et placée sous le vocable nouveau du Cœur Immaculé de Marie, a été solennellement consacrée, la veille des Nones de décembre 1881, par le cardinal Raphaël Monaco La Valletta, vicaire du Souverain Pontife pour la ville de Rome. La Société des Pères du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculé de Marie, à qui ont été confiées la direction du Séminaire Français et la garde de l'église, a fait graver sur marbre cette inscription.

La situation matérielle du Séminaire Français était devenue, du fait de l'acquisition de l'église et du couvent de Santa-Chiara, à peu près définitive; ce qui manquait encore était affaire aux architectes et le temps y pourvoirait. Le moment était donc bon pour songer à l'organisation régulière et canonique du Séminaire.

La Bulle

« In sublimi ».

Une démarche fut faite auprès de Pie IX, « afin d'obtenir, en faveur du Séminaire Français, un acte d'approbation canonique, à l'instar de celui qui venait de fonder le *Séminaire Pie*, pour les Etats de l'Eglise. Le Saint-Père daigna agréer ce projet, mais il exprima le désir qu'avant d'y donner suite, quelques évêques voulussent bien lui demander explicitement cette approbation. La condition ne devait pas souffrir de difficultés et fut, en effet, remplie au delà de toute attente. Soixante-seize de NN. SS. les archevêques et évêques de France répondirent à l'appel du Supérieur général des Pères du Saint-Esprit et envoyèrent à Rome leurs bienveillantes suppliques. A leur tête figuraient les six cardinaux archevêques de Besançon, Bordeaux, Bourges, Lyon, Paris et Reims. » (1)

Pie IX fut ravi de cette unanimité et il voulut y répondre, le 14 juillet 1859, par une Bulle solennelle, dont il supporta lui-même les frais de chancellerie. Le docu-

ment pontifical arriva au Séminaire au moment de la récréation de midi, et quand le Père supérieur en eut déplié le riche parchemin, auquel était appendu le traditionnel sceau de plomb portant les effigies des saints apôtres Pierre et Paul, ce fut dans toute l'assistance un long cri de joie.

La Bulle commençait par ces mots : *In sublimi Principis*. Après avoir rappelé la tendre sollicitude dont les Papes ont toujours entouré l'œuvre des Séminaires, le Pontife disait sa joie d'avoir vu se fonder à Rome le Séminaire Français et de le savoir favorisé de la sympathie de tout l'épiscopat de France; il manifestait ensuite l'espérance que, « Dieu aidant, ce Séminaire produirait le plus grand bien pour le monde catholique et tout par-

(1) ESCHBACH, *op. cit.*

ticulièrement pour les Eglises de France. » A cette fin, il approuvait et sanctionnait les règles fondamentales de l'établissement; il en confiait à perpétuité le gouvernement, l'administration et la direction à la Congrégation du Saint-Esprit, sous le patronage toutefois et la surveillance du cardinal vicaire de Sa Sainteté, « lequel nous voulons être et établissons pour toujours protecteur du Séminaire Français ». Enfin, le Saint-Père se plaisait à penser que les évêques continueraient

à envoyer à Rome leurs jeunes clercs et à se « rattacher ainsi par des liens plus étroits de foi, d'amour et d'obéissance à la Chaire de Pierre, centre de l'unité catholique » (1).

La Bulle soumettait le Séminaire Français à la juridiction immédiate du cardinal vicaire. C'était alors le cardinal Patrizzi. Il vint, le premier dimanche de décembre 1859, prendre solennellement possession de l'établissement, et procès-verbal fut dressé de la cérémonie (2).



Phot. Evangelisti.

LE CLOÎTRE VU DU VESTIBULE

Une seule faveur manquait encore : la visite du Saint-Père à *Santa-Chiara*. Elle eut lieu le 17 mars 1860, au matin. Comme le Père Supérieur s'excusait de recevoir Sa Sainteté dans une aussi humble maison :

— Elle est petite matériellement, reprit Pie IX, mais elle est grande par ceux qui l'habitent.

Puis, à l'adresse qui lui fut lue, il répondit en français et dit entre autres choses :

— Il me semble être en ce moment dans cette France que j'aime tant. Au milieu des bons Français, comme vous, mes chers Fils, Nous ne

devons plus rien craindre, Dieu sera avec Nous....

Le Pape voulut ensuite visiter toute la maison et particulièrement la nouvelle chapelle, dont le gros œuvre venait d'être achevé.

Le soir de cette journée mémorable, à l'heure de l'*Angelus*, un courrier du Vatican vint offrir au Supérieur un calice en argent doré :

— Sa Sainteté, dit-il, en le remettant, a voulu vous prouver, par ce cadeau, combien Elle a été contente de vous tous ce matin.

(1) ESCHBACH, p. 54-62.

(2) *Ibid.*, p. 67-68.

Pie IX multiplia dans la suite ses attentions délicates envers le Séminaire : splendides albums, collections d'ouvrages richement reliés, tableaux aux beaux cadres dorés, objets de culte, comme la précieuse chape en drap d'or, que le diocèse de Poitiers avait offerte au Pape en 1877, crucifix, statues, gourmandises même, tel ce monticule de beurre normand apporté par un groupe de pèlerins, etc., etc., prirent successivement le chemin de *Santa-Chiara*.

En 1867, au moment du dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre, le Souverain Pontife adressa à tout l'épiscopat français une lettre pour lui recommander avec chaleur le Séminaire grandissant.

Bref, jusqu'à sa mort, le saint Pape ne cessa de témoigner à ses petits enfants de France le plus paternel intérêt.

Le titre de « Séminaire Pontifical ».

A deux reprises déjà, Léon XIII avait prouvé qu'il avait hérité des sentiments de Pie IX pour le Séminaire Français. En août 1878, il avait adressé au P. Eschbach, le successeur du P. Freyd, une lettre des plus aimables, et, en janvier 1879, il avait fait appel à la charité des évêques et des fidèles de France pour fonder à *Santa-Chiara* des bourses en faveur des séminaristes pauvres. Mais c'est surtout en juin 1902, quelques jours après la bénédiction de la grotte de Lourdes des jardins du Vatican, que le Séminaire Français eut à se louer de la munificence du Pape.



Phot. Evangelisti.

LA COUR D'HONNEUR

Le 20 de ce mois, en effet, par le bref *Cum nihil potius*, celui-ci lui conférait le titre de *Séminaire Pontifical*. La formule d'investiture est assez curieuse et mérite d'être citée :

En conséquence, entourant de Notre particulière bienveillance tous et chacun de ceux à l'avantage de qui Nous publions ces Lettres, Nous les absolvons et les considérons absous, en vue seulement de la présente faveur, de toute excommunication, interdit ou autre sentence ecclésiastique, de toutes censures et peines qu'ils auraient encourues, et de Notre propre mouvement, de science certaine, et après mûre délibération, en vertu de la plénitude de Notre pouvoir apostolique, par la teneur des présentes Lettres, Nous proclamons et déclarons *Séminaire Pontifical*, et cela pour toujours, le Séminaire Français de Rome, érigé près de Sainte-Claire et confié à perpétuité aux prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur-Immaculé de Marie (1).

A dater de ce jour, l'écusson du Pape régnant commença de figurer au frontispice de la maison, avec cette inscription : *Pontificium Seminarium Gallicum*. Le Séminaire Français avait reçu la plénitude de son organisation canonique.

Le « Palazzo » de Santa-Chiara.

Si intelligemment adapté qu'eût été le couvent de Sainte-Claire à sa nouvelle destination, il apparut bien vite qu'il n'y pourrait longtemps suffire et qu'un jour viendrait où il faudrait le rebâtir de fond en comble.

En 1865, au Sénat, le cardinal de Bonnechose en parlait en ces termes :

— C'est une maison pauvre, qui n'a pas même le nécessaire et à laquelle l'air et la lumière ne sont pas suffisamment répartis.

Douze ans plus tard, le cardinal Guibert tenait le même langage au Père Supérieur, et il concluait :

— Rebâissez.

Son Eminence ajoutait :

— Une souscription sera nécessaire, je le comprends, et, dès maintenant, je m'inscris pour les premiers 5 000 francs. Mon coadjuteur souscrira après moi.

Et il en fut ainsi fait.

Sans retard, on se mit en devoir d'acquérir quelques maisons voisines nécessaires au plan nouveau, et, le 1^{er} août 1883, les travaux de démolition et de reconstruction commencèrent.

Sept ans durant, et sans que la communauté eût à se déplacer, on vit les vieux bâtiments disparaître, morceaux par morceaux, et les neufs en prendre la place avec une régularité et un calme que, de prime abord, on n'aurait pas osé espérer. La rentrée d'octobre 1890 trouva le nouveau Séminaire debout avec ses belles lignes architecturales du xv^e siècle où vainement l'on chercherait les traces des raccords successifs (2).

(1) ESCHBACH, *op. cit.*, p. 93-98.

(2) *Ibid.*, p. 101.

Le célèbre P. Angelini, S. J., en a décrit la répartition en une curieuse inscription lapidaire qui orne une des parois du cloître. Nous la citons en entier parce qu'elle est un modèle du genre et qu'elle fait bien connaître l'économie du bel édifice :

Anno MDCCCXC
 Leone. XIII. Rem. Catholicam. Moderante
 Seminarium. Gallicum
 Cœmptis. Soloque. Æquatis
 Proximis. Ædibus
 Forma. Nobili. Dignitate. Romana
 A. Fundamentis. Excitatum. Est
 Aula. Cœtibus. Cogendis. Reclusa
 Bibliotheca. Pluteis. Ornata
 Cellæ. Episcopis. Hospitio. Excipiendis
 Ambulacra. In. Solariis
 Hieme. Ad. Apricandum
 Aestate. Ad. Auras. Captandas
 Turris. Aeris. Campani
 A. Leone. XIII. Dono. Dati
 Frons. Aedis. Sacræ. Signis. Marmoreis. Decorata
 Aqua. Haustus. Purissimi
 Per. Omnes. Conclavium. Ordines
 Deducta. Balneis. Attributa
 Porticus. Late. Patens. Columnis. Innixa
 Luce. Et. Aere. Domum. Recreans
 Graduum. Ab. Imo. Ad. Summum
 Ascensus. Amplus. Mollis
 Sumptibus. Et. Cura. Societatis. A. Spiritu. Santo
 Et. Corde. Immaculato. Matris. Dei. Mariæ
 Luca. Cariminio. Equite. Torquato. Architecto.

L'an 1890, Léon XIII gouvernant l'Eglise universelle, le Séminaire Français, après achat et démolition de plusieurs maisons voisines, a été tout entier reconstruit, sur un plan imposant et avec une majesté romaine : grande salle intérieure pour réunions, bibliothèque avec galeries, suite d'appartements pour évêques, terrasses ensoleillées où se réchauffer l'hiver et prendre le frais l'été, tour avec cloches données par Léon XIII, façade d'église ornée de marbres sculptés, eau potable et limpide circulant à tous les étages et alimentant des salles de bain, spacieux portique reposant sur des colonnes et répandant par toute la maison l'air et la lumière, escalier large et facile allant du bas jusqu'au haut de l'édifice. Tout a été fait aux frais et sur l'initiative de la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie, Mère de Dieu, par l'architecte, le chevalier Luca Torquato Cariminio.

Rien ne manquerait à l'énumération si l'on y retrouvait les noms des deux hommes qui ont présidé à cette grande entreprise, le R. P. Eschbach, ancien supérieur, et le R. P. Brichet, ancien économiste, aujourd'hui devant Dieu, du Séminaire Français.

Un mot rapide sur chacun des éléments de cette énumération.

Et d'abord, du vieux *Santa-Chiara*, ainsi que des maisons adjacentes, tout a disparu, sauf l'ancienne salle de bains d'Agrippa, qui sert aujourd'hui de réfectoire. La construction nouvelle, dont l'épigraphe louait « la noblesse de style et la dignité toute romaine », s'est inspirée rigoureusement de la manière de Bramante, le premier architecte de Saint-Pierre de Rome et l'auteur du palais de la Chancellerie pontificale.



Phot. Evangelisti.

L'ESCALIER D'HONNEUR

La grande salle des exercices, *Aula. Cœtibus. Cogendis*, occupe deux étages en hauteur et mesure deux cents mètres carrés de superficie. Des peintures architectoniques en ornent les parois, et, au centre du plafond, apparaît une belle fresque aux armes de la Congrégation du Saint-Esprit, avec la devise : *Cor unum et anima una*. C'est là qu'en 1891 fut célébrée l'académie apologétique en l'honneur du centenaire de saint Grégoire le Grand ; là aussi qu'en 1892 se tint le Chapitre général des Trappistes, d'où sortit l'unité de l'Ordre, avec le P. Wyart pour Abbé général ; là enfin que, chaque année, a lieu l'académie littéraire et musicale du 8 décembre, à la gloire de Marie Immaculée, patronne du Séminaire.

La bibliothèque, *Bibliotheca. pluteis. ornata*, occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle provisoire ; c'est une salle spacieuse et haute dont une galerie en fer battu coupe les parois, pour former deux étages ; la Très Sainte Vierge, *Sedes Sapientiae*, saint Thomas d'Aquin et saint Hilaire de Poitiers président aux dix ou douze mille volumes et aux studieux travaux des séminaristes.

Tout le premier étage du bâtiment de façade et de celui de l'Est a été réservé à NN. SS. les évêques et aux autres personnages ecclésiastiques qui, lors de leurs voyages *ad limina*, veulent bien demander l'hospitalité au Séminaire. Ils ont leur oratoire et leur salle à manger à part. C'est

le *Celle. Episcopis. Hospitio. Excipiendis*, de l'inscription.

Les terrasses ensoleillées, *Ambulacra. In. Solariis*, et couvertes, s'étendent au-dessus de l'ensemble du bâtiment; les élèves y prennent leurs récréations, s'y retirent à leur gré pour travailler et y jouissent, avec un air vif et pur, d'un magnifique coup d'œil sur la ville aux cent coupoles.

Le campanile, *Turris*, est situé à gauche de l'abside et porte deux petites cloches données par Léon XIII.

La façade de l'église est de bel et très architectural aspect; le revêtement de pierre a été richement sculpté. Au fronton, un haut relief de Marie Immaculée, refuge des pécheurs, ayant à sa droite le vénérable Libermann, qui lui amène la race noire; à sa gauche, M. Desgenettes, qui lui présente de pauvres pécheresses prosternées la face contre terre.

Au-dessus de la porte principale, sainte Claire, le ciboire à la main, l'oppose aux Sarrasins envahisseurs. Sept niches, pratiquées dans la frise supérieure, ont reçu, de la générosité des élèves, les bustes des saints Charles Borromée, Hilaire,

François de Sales, Martin de Tours, Denys de Paris, Bernard et Vincent de Paul.

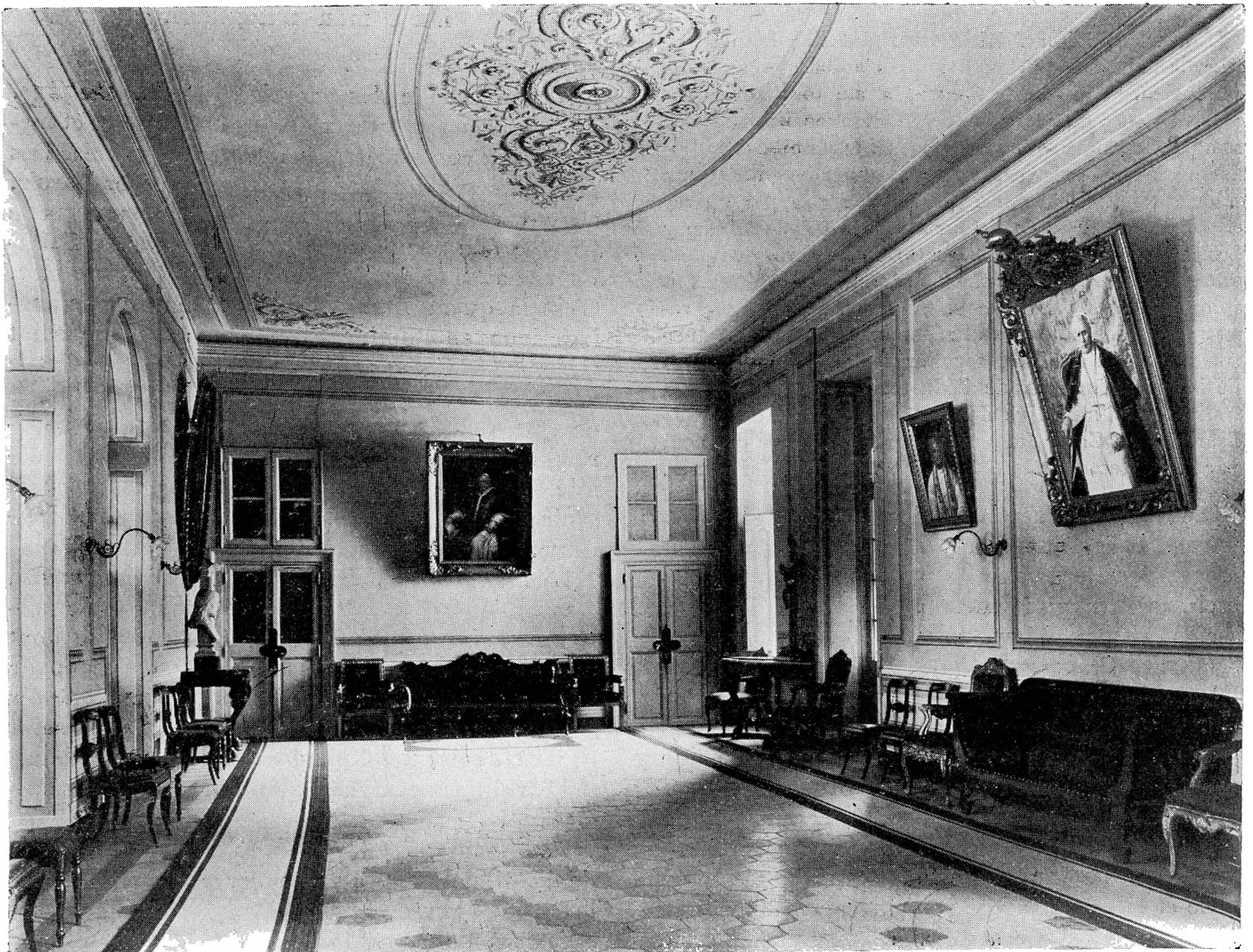
Deux autres niches, dans les entre-pilastres, attendent encore leurs saints.

Une inscription court sous la première corniche et occupe toute la largeur de la façade: *Deo Optimo Maximo In Honorem Immaculati Cordis Mariæ et Claræ Virginis.*

Rome est exceptionnellement riche d'eau vive et de fontaines; le Séminaire Français participe à cette richesse et reçoit chaque jour cent cinquante mètres cubes d'*Acqua Vergine*, l'une des plus pures et des plus limpides. *Haustus. Purissimi.*

Nous sommes loin aujourd'hui de l'époque où le cardinal de Bonnechose se lamentait qu'à *Santa-Chiara* on manquât d'air et de lumière. La cour intérieure, avec son cloître aux gracieuses fausses coupoles et aux trente colonnes de granit, est, en même temps qu'une fête pour l'œil, un réservoir d'air pur et de bienfaisante lumière. *Porticus. Late. Patens.....*

L'escalier principal est, dit l'épigraphiste, « ample et doux ». Rien de plus vrai. Il le fallait pour le service de la maison et pour la commo-



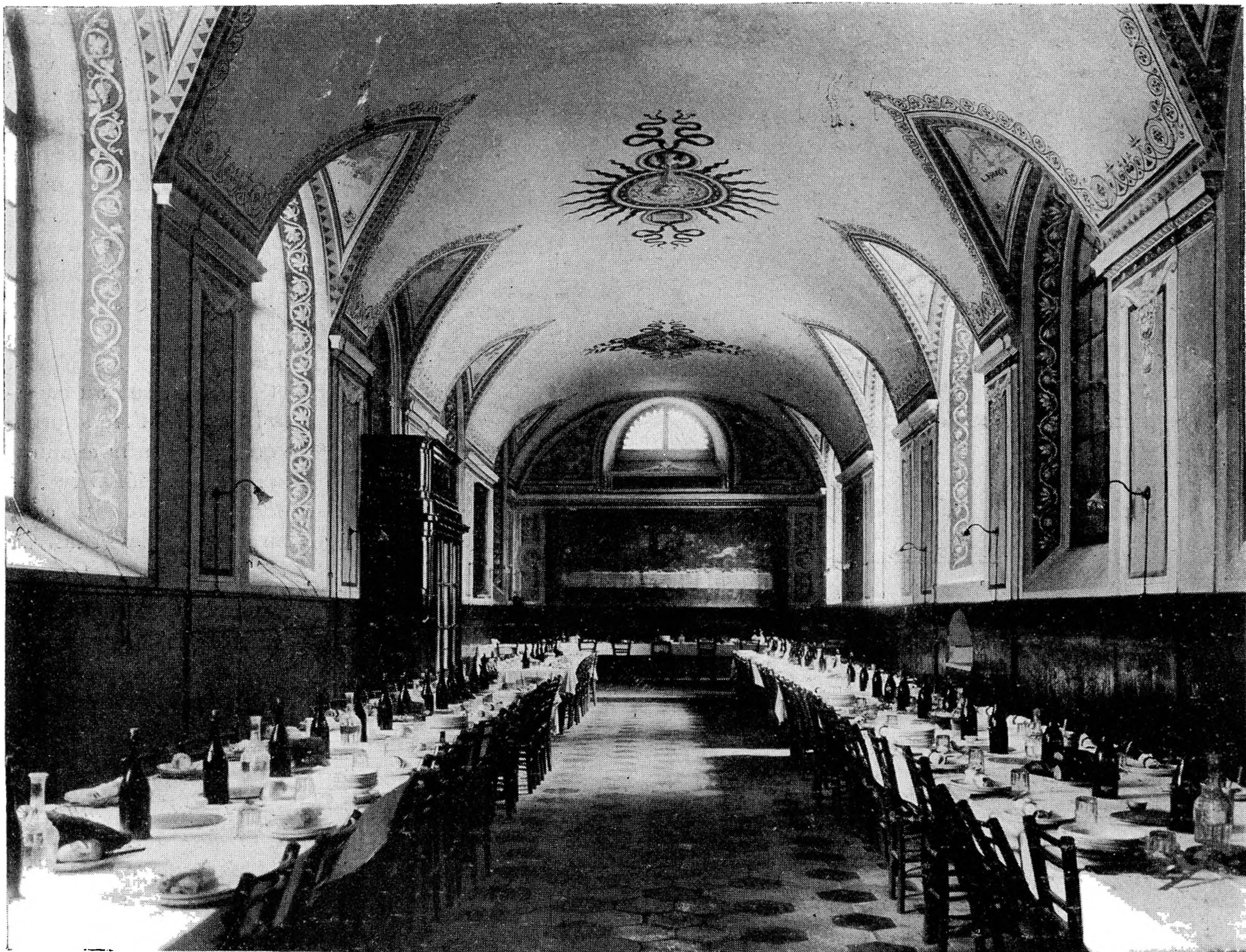
LE GRAND SALON

dité des vénérables prélats qui auraient à en gravir les degrés. Deux grandes fresques, rappelant les célèbres vitraux du Vatican, laissent voir saint Pierre et saint Paul au premier palier.

Si détaillée que soit l'inscription lapidaire que nous venons de commenter, elle n'a pas tout dit. Il faudrait parler encore du grand salon et du magnifique réfectoire, reste des thermes grandioses d'Agrippa, ainsi que de la belle *Cène* qui en occupe le fond. Mais surtout les chers sémi-

naristes ne nous pardonneraient pas de passer sous silence le gracieux édicule du Sacré Cœur qui préside à la cour d'honneur, la ravissante statue de Marie Immaculée qui fait face à la porte d'entrée, celle de saint Joseph qui orne le vestibule de la chapelle, enfin la chapelle elle-même.

Des trois statues, la plus ancienne est celle de la Très Sainte Vierge. C'est une œuvre du sculpteur Clerici. Il paraît qu'il avait été stipulé dans



LE RÉFECTOIRE

le contrat que, si une tache apparaissait dans le modelage de la tête et des mains, la statue ne serait pas acceptée. Le travail achevé, le marbre apparut sans tache; il en surgit au contraire deux ou trois sur le globe terrestre, aux pieds de la Vierge. Placée au seuil du Séminaire, la Madone fait bon accueil aux arrivants: elle leur ouvre maternellement les bras; eux s'inclinent et prient devant celle qu'ils appellent la *Tutela Domus*. Elle fut érigée en 1890.

La statue de saint Joseph, elle, est de 1892. Elle fut bénite le 21 janvier par le cardinal Parocchi. C'est également une œuvre très artis-

tique du sculpteur Clerici. Le modèle, propriété du Séminaire, a déjà été prêté deux fois pour la reproduction, à l'église Sainte-Clotilde et à l'église principale de Vesoul.

Saint Joseph, type ouvrier de sang royal, tient l'Enfant Jésus sur le bras gauche, et, lui montrant l'assistance de la main droite, il semble lui parler à l'oreille: sur quoi le divin Enfant étend ses petits bras comme pour répandre ses grâces (1).

La statue du Sacré Cœur, œuvre du sculpteur Bartolini, se dresse, au milieu de la cour inté-

(1) ESCHBACH, *op. cit.*, p. 116.

rieure, sous un édicule porté par quatre colonnes de marbre. A ses pieds jaillit une fontaine d'*Acqua Vergine*. Deux courtes inscriptions latines : *In die illa erit fons patens* et *Apud te est fons vitæ* expliquent gracieusement le symbolisme.

Statue et édicule, offerts par les élèves du

figure la statue de l'Immaculée, envoyée au Séminaire par les Pères de Lourdes. Les six chapelles inférieures ont pour titulaires : Notre-Dame des Victoires, sainte Claire, saint Joseph, saint Hilaire, saint Bernard et saint Louis, roi de France. A la coupole, une fresque traduit heureusement l'invocation : « Cœur de Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. »

Formation et études.

Le moment est venu de dire un mot de l'organisation intérieure du Séminaire. On pense bien qu'elle est fixée par un règlement autorisé. La Bulle de Pie IX en avait établi déjà les principes fondamentaux, mais ce fut l'œuvre des directeurs d'en préciser les détails, et il appartient au cardinal vicaire d'en approuver, après mûr examen, la rédaction définitive. Le décret qu'il rendit à cette fin est daté du 21 janvier 1860. Il y est dit textuellement : *Has leges, regulas et constitutiones prout superius Nobis exhibitæ sunt, in omnibus suis partibus, capitibus et articulis Auctoritate Nostra ordinaria admittimus et approbamus.....*

Quant aux règles elles-mêmes, elles sont exposées en huit chapitres, dont voici les titres : But, directeurs et patrons du Séminaire Français; Qualités et admission des élèves; Vie commune des élèves; La piété; Les études; Disci-

pline et coutumes; Des malades; Privilèges des élèves.

Nous ne pouvons, faute d'espace, insister sur chacun de ces points; signalons du moins quelques particularités relatives à la piété, à la discipline et aux études.

On recommande aux élèves de se choisir un directeur de conscience à qui ils ouvriront loyalement leur âme; on leur fait, cinq fois la semaine, un exposé suivi et rationnel de la théo-



Phot. Evangelisti.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SANTA-CHIARA

Séminaire, furent bénits par le cardinal vicaire, le 5 juin 1899, le jour même où, dans l'église de Montmartre, la France catholique se consacrait au Sacré Cœur de Jésus. Dans le piédestal de la statue, on déposa un acte de consécration au Sacré Cœur, signé par les élèves et les directeurs.

Quant à l'église, elle renferme douze autels, dont sept dans le bas et cinq au-dessus des chapelles latérales.

Dans une niche, au-dessus du maître-autel,

logie ascétique et mystique; on leur ménage, chaque matin avant la messe, une demi-heure de méditation en commun; huit jours pleins sont, chaque année, consacrés à la retraite, cinq au moment de la reprise des cours et trois pendant la Semaine-Sainte, sans compter la retraite de chaque mois et les dix jours qui précèdent l'ordination; la visite journalière au Très Saint Sacrement, la communion quotidienne, la récitation du rosaire, la lecture spirituelle et d'autres pratiques encore sont dans le programme de piété des séminaristes.

En ce qui concerne la discipline, ce qui la caractérise surtout, c'est la vie commune dans toute sa plénitude; c'est le constant appel à la conscience et à l'esprit surnaturel; c'est aussi, si besoin est, la correction fraternelle, *in camera caritatis*; c'est enfin la coutume, toute romaine et fondée d'ailleurs sur les plus justes motifs, de la petite promenade quotidienne. Elle se fait d'ordinaire avant l'*Angelus* du soir, ce que l'on appelle ici l'*Ave Maria*, et elle a pour but la visite des basiliques ou églises stationales, l'exposition eucharistique des Quarante-Heures ou tout autre office solennel auquel sont attachées des indulgences. Cette pratique, en entretenant la piété, favorise excellemment les santés. Elle est de tradition dans tous les établissements analogues de Rome.

Les études, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui au Séminaire Français, forment un ensemble imposant; elles comprennent la philosophie, la théologie, le droit canonique, l'Écriture Sainte, la pastorale, la liturgie, etc., tout cela puisé aux meilleures sources. Le cycle complet ne peut être parcouru qu'en sept années. Les trois premières années sont réservées à l'étude approfondie de la philosophie. Et ce n'est pas trop, car, écrit le P. Le Floch, « il est incontestable qu'une étude sérieuse de la théologie est impossible si la préparation philosophique a été hâtive ou insuffisante. On n'est théologien que dans la mesure où on est philosophe, théologien traditionnel et scolastique que dans la mesure où on est philosophe traditionnel et scolastique. Où manque ce fondement primordial, on n'élève que des constructions légères, belles peut-être d'apparence, mais sans solidité et sans durée. » (1)

Les quatre autres années sont absorbées par le reste du programme.

La philosophie et la théologie (dogmatique et morale) sont suivies par les séminaristes à l'Université grégorienne; les cours de droit canonique ont lieu au Séminaire Romain de l'Apollinaire. Toutes ces matières sont revues dans des cours supplémentaires au Séminaire de *Santa-Chiara*. Quant à l'Écriture Sainte, à la pastorale et à la liturgie, elles forment l'objet d'un enseignement

spécial, donné également au Séminaire Français.

Les grades de bachelier, licencié et docteur en philosophie, théologie, droit canonique et science biblique sont le couronnement naturel de ces différents enseignements. Outre les épreuves préparatoires à ces grades, les élèves ont à subir des examens intérieurs et parfois des soutenances publiques où, jusqu'ici, ils ont fait excellente figure.

Pour être exacts et complets, nous devons



Phot. Evangelisti.

STATUE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE
DANS LE VESTIBULE DU SÉMINAIRE

ajouter qu'en dehors des séminaristes qui parcourent le cycle intégral des études romaines, il y a au Séminaire Français un certain nombre de jeunes prêtres qui, déjà formés en France, ne viennent chercher à Rome qu'un complément de leurs études ecclésiastiques.

Les œuvres des élèves.

Malgré leur activité studieuse, les élèves du Séminaire Français trouvent encore le temps de se livrer à plusieurs œuvres de prière ou d'apostolat. Citons, avec le regret de ne pouvoir nous arrêter davantage :

(1) *Les études ecclésiastiques à Rome.*

1° *L'Association du Sacré-Cœur*; elle comprend dans son programme l'apostolat de la prière, la garde d'honneur, l'association de prières et de pénitences, et veille surtout à l'observation fervente des premiers vendredis et des exercices du mois de juin.

2° *L'Association de la Très Sainte Vierge*, à qui il revient d'orner l'autel de la Madone, de faire célébrer le mois de Marie et d'organiser la grande académie littéraire et musicale du 8 décembre.

3° *L'œuvre de Sainte-Catherine*, fondée le 30 avril 1866, jour où Pie IX proclamait sainte Catherine de Sienne patronne de Rome, pour l'évangélisation, la protection et la préservation des enfants abandonnés.

4° *L'Association pieuse, le Bulletin, les Echos de Santa-Chiara*, destinés à relier entre eux les anciens élèves du Séminaire, à les rapprocher par la prière et par un échange amical et tout intime de communications et de nouvelles intéressantes.

L'arbre jugé par ses fruits.

« Vous les reconnaîtrez à leurs fruits », disait Notre-Seigneur en parlant des faux prophètes; « un mauvais arbre ne saurait porter de bons fruits. » L'arbre du Séminaire Français, planté il y a bientôt soixante ans dans la terre fertile de Rome, n'a pas démenti la parabole. La bénédiction de Dieu, qui avait accompagné ses saints fondateurs dans l'obscur et rude labeur des débuts, est allée toujours grandissant, et le grain de sénévé est devenu l'arbre aux puissants rameaux dont parle l'Evangile. Qu'on en juge plutôt par les chiffres que voici :

Depuis 1853, date de la fondation, 1 350 élèves environ sont passés par le Séminaire. Ils appartenaient, dans leur immense majorité, à notre chère France et étaient venus de presque tous les diocèses de chez nous. Quelques-uns, cependant, étaient des fils du Canada, la France d'Amérique. Aussi longtemps que le Canada n'eut pas à Rome un Séminaire à lui, il envoya ses clercs au Séminaire Français.

De ces 1 350 élèves, 280 environ sont morts et parmi eux un membre du Sacré Collège, le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, et sept membres de l'épiscopat : NN. SS. Chaulet d'Oultremont, évêque du Mans; Albert de Briey, évêque de Saint-Dié; Riehl, vicaire apostolique de la Sénégambie; Gilly, évêque de Nîmes; Julien Laferrière, évêque de Constantine; Kuncmann, vicaire apostolique de la Sénégambie; Macedo-Costa, évêque de Para (Brésil).

Le nombre des anciens élèves vivants s'élève à un total d'environ 940, dont vingt membres de l'épiscopat : NN. SS. Bégin, archevêque de Québec (Canada); Bruchesi, archevêque de Montréal (Canada); Ricard, archevêque d'Auch; Duc, archevêque de Trajanopolis; Turinaz, évêque de Nancy; Blais, évêque de Rimouski (Canada); Labrèque, évêque de Chicoutimi (Canada); Emard, évêque de Valleyfield (Canada); La Rocque, évêque de Sherbrooke (Canada); Doucet, évêque de Nicopolis; Arnal du Currel, évêque de Monaco; Archambeault, évêque de Joliette (Canada); Fodéré, évêque de Saint-Jean de Maurienne; de Ligonès, évêque de Rodez; Lobbedey, évêque de Moulins;



Phot. Evangelisti.

STATUE DE SAINT JOSEPH DANS LE VESTIBULE DE LA CHAPELLE

Bougouïn, évêque de Périgueux; Boutry, évêque du Puy; Nègre, évêque de Tulle; de Gorostarzu, vicaire apostolique du Yunnan; de Durfort, évêque de Langres. Ajoutons-y le R^{me} Dom Guépin, de l'Ordre de Saint-Benoît, abbé de Silos (Espagne), auquel nous pourrions joindre plus de quatre-vingts religieux appartenant aux différents Ordres ou Congrégations.

Quant aux élèves actuels du Séminaire, ils atteignent le chiffre imposant de 130.

Nous avons donc raison d'en appeler à la parabole du grain de sénevé. Pour la justifier plus pleinement encore, il faudrait pouvoir évoquer en un vivant tableau les innombrables œuvres, les fécondes initiatives, au double point de vue doctrinal et apostolique, qui sont sorties de cette armée de prêtres. Cela n'est pas en notre pouvoir, et d'ailleurs mieux vaut en laisser le secret à Dieu.

Pie X et Santa-Chiara.

Nous avons pensé résumer ici quelques pages des éphémérides de Santa-Chiara, parler de la vie et des élèves des premiers jours, raconter les événements les plus importants qui marquèrent l'histoire du Séminaire, audiences pontificales, excursions variées, service funèbre d'Arthur Guillemin, impressions du Concile, grandes fêtes jubilaires de 1903 et bien d'autres choses encore; mais notre causerie a déjà pris des proportions imprévues, et force nous est de tourner court.

Achevons en citant tout entier le paternel discours que S. S. Pie X daignait adresser, le 3 décembre dernier, aux maîtres et élèves du Séminaire Français réunis à ses pieds :

C'est avec la plus grande joie que je vous vois de nouveau réunis ici, bien chers enfants, excellents et chers professeurs, et ma joie est d'autant plus vive que votre famille s'est vraiment accrue d'une façon très remarquable. Il y a cinquante ans, je prenais connaissance de la Bulle par laquelle, en 1859, le saint pape Pie IX instituait solennellement ou plutôt sanctionnait de sa souveraine autorité l'érection du Séminaire Français, en présageant à cet établissement le plus fécond avenir.

Puis, après un certain nombre d'années, je lisais les espérances et les vœux qu'exprimait un savant



Phot. Evangelisti.

ÉDICULE ET STATUE DU SACRÉ-CŒUR DANS LA COUR D'HONNEUR

prélat français, le cardinal Pie, évêque de Poitiers.

Dans son entretien synodal, durant les exercices de la retraite, en 1860, parlant des actes dont l'Eglise était redevable au Saint-Siège au cours de l'année qui venait de s'écouler, il déclarait que l'un de leurs meilleurs bienfaits et des plus éclatants, un de ceux qui pouvaient faire concevoir les plus légitimes espérances, était la fondation et la consécration officielle par l'autorité pontificale d'un Séminaire Français dans la capitale du monde chrétien. Car, ajoutait-il, c'est de ce Séminaire que nous viendront, par la science et la doctrine, « un nouveau moyen d'action et un nouvel élément de succès pour l'œuvre des grades théologiques et canoniques, si heureusement rétablis dans notre province ».

Depuis 1853, le petit grain de sénevé est devenu un arbre vigoureux. Les chères espérances qu'avait conçues le pape Pie IX et l'illustre cardinal se sont pleinement réalisées, à tel point que ce même cardinal a pu affirmer plus tard : *Salus Galliae Seminarium gallicum, Seminarium a Santa-Clara* (1). Ces paroles du savant cardinal, je les fais miennes, et je déclare

(1) « Le Séminaire Français de Santa-Chiara, c'est le salut de la France. »



Phot. Evangelisti.

LE SÉMINAIRE FRANÇAIS EN 1911

que, si nous constatons tant d'esprit de foi, tant d'union et de charité dans le clergé français, nous le devons au docte et pieux établissement où vous êtes venus puiser, avec la saine doctrine, le véritable esprit ecclésiastique, dont vous êtes nourris au Séminaire Français. En conséquence, avec mes félicitations, toujours plus vives, je tiens à vous exprimer mes vœux les plus affectueux pour que vous fassiez ample provision des saints enseignements qui vous y sont donnés et spécialement des œuvres de piété auxquelles vous êtes initiés par vos excellents supérieurs.

Et le Seigneur ne manquera pas de bénir vos âmes et de vous donner la docilité nécessaire à l'esprit du règlement de la maison et à la doctrine que vous y puisez; c'est ainsi que vous apprendrez à devenir les vrais pasteurs du peuple.

Nous avons quelque scrupule d'ajouter le moindre mot à la parole du Saint-Père; mais comment ne pas attirer l'attention du lecteur sur l'extraordinaire éloge que Pie X daigna adresser au Séminaire Français. S'il ne tombait de lèvres aussi autorisées, on serait presque tenté de le trouver exagéré. Mais le Pape, qui sait le regain de vie, de vigueur et de générosité apostolique que les anciens élèves de Santa-Chiara, répandus aujourd'hui aux quatre coins de la France, ont, depuis quarante ans surtout, rendu à l'Eglise et au clergé de chez nous; le Pape, qui n'ignore pas que, dans les luttes et les crises récentes, les anciens élèves de Santa-Chiara ont été les premiers à affirmer hautement leur indéfectible attachement aux enseignements et à l'autorité

du Saint-Siège; le Pape, bien informé et à qui rien n'échappe de ce que font ses fils de France, a voulu prononcer cet éloge, en souvenir du passé et en prévision de l'avenir; il a dit: *Salus Galliae Seminarium Gallicum, Seminarium a Santa-Clara*. Qu'il en soit remercié d'autant plus que sa parole nous est un gage que le Séminaire Français en sera toujours digne!

A. D'ESPRÉES.

UN ZOUAVE PONTIFICAL FRANÇAIS

M. Gaston Le Hardy, ancien capitaine des zouaves pontificaux, mort le 11 février, à Rots (Calvados), avait légué par testament 1 000 francs pour le Denier de Saint-Pierre. Le Pape a fait écrire à sa veuve la lettre suivante :

Palais du Vatican, 25 février 1911.

MADAME,

Le Saint-Père, en implorant la paix des justes pour l'âme du bien-aimé M. Gaston Le Hardy, vous présente, ainsi qu'à votre chère famille, ses plus sincères condoléances pour la perte cruelle que vous venez d'éprouver, et demande pour tous les suaves consolations de la religion. Ces consolations ne peuvent vous manquer, puisque le regretté défunt appelé par le Seigneur à recevoir la récompense de ses vertus vous regarde et vous bénit du haut du ciel. Le Saint-Père, reconnaissant du don de mille francs, en applique les mérites à l'âme du cher défunt, et de grand cœur vous accorde, ainsi qu'à votre famille, une bénédiction toute spéciale. J'ai l'honneur de vous transmettre cette communication, et, avec mon profond respect, je suis votre dévoué serviteur.

JEAN BRESSAN,

chapelain secret de Sa Sainteté.